

Nom commercial: Hennaefol pulv alc superfärbend

Numéro de la matière: 092145

Version: 4 / CH

Date de révision: 29.03.2022

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 29.03.22

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise ***

1.1. Identificateur de produit

Hennaefol pulv alc superfärbend

N° d'article 09214500

Identification de substance / produit ***

INCI LAWSONIA INERMIS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Cosmétique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

3.1. Substances

Caractérisation chimique

Produit naturel de composition variable.

Autres ingrédients

LAWSONIA INERMIS

Concentration

>= 95 %

Le renvoi: [4]

Nom commercial: Hennae fol pulv alc superfärbend

Numéro de la matière: 092145

Version: 4 / CH

Date de révision: 29.03.2022

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 29.03.22

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Rincer soigneusement la peau avec de l'eau (15 min.). En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire tentative de neutralisation. Consulter un médecin si nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant, Eau, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone, Eau pulvérisée, Mousse stable aux alcools

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle *****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Protection respiratoire - Note

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer les restes avec beaucoup d'eau. Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Veiller à assurer une bonne aspiration/ventilation sur la machine de traitement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conservé hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Protéger de l'exposition à la lumière.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 13

Des matières solides non combustibles

Nom commercial: Hennae fol pulv alc superfärbend

Numéro de la matière: 092145

Version: 4 / CH

Date de révision: 29.03.2022

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 29.03.22

Classe de stockage (Suisse)

NG

Autres substances dangereuses solides sans classification/étiquetage dangereux

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Pratiques générales d'hygiène industrielle. Eviter le contact avec le corp.

Protection respiratoire - Note

Veiller à une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière. Masque anti-poussières

Protection des mains

nécessaire

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	Poudre
Couleur	vert
Odeur	singulière
Couleur	brunâtre
Point d'éclair	
Valeur	°C
Remarque	Non applicable
Pression de vapeur	
Remarque	Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité ***

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'action de la lumière.

10.5. Matières incompatibles

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucuns connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Nom commercial: Hennaefol pulv alc superfärbend

Numéro de la matière: 092145

Version: 4 / CH

Date de révision: 29.03.2022

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 29.03.22